

Circulaire de rentrée 2018/2019 - 7èmes

Rentrée :

Lundi 03 septembre 2018

L'année scolaire des 7èmes commencera lundi 03 septembre. Cette journée sera exclusivement consacrée aux élèves de 7ème et de 6ème.

Pas de bus le matin.

Le ramassage scolaire fonctionnera le soir.

- 08h15 : Accueil des élèves par le chef d'établissement dans la cour du collège
 - 08h15 à 15h35 : Prise en charge par le professeur des écoles
 - 15h50 : Départ des bus
- Pas d'étude du soir ce premier jour.

NB : merci de bien vouloir préciser à votre enfant s'il doit rentrer seul à la maison, si vous venez le chercher à 15h35 ou s'il doit prendre le bus.

Talon, ci-joint, à remplir et à rendre au professeur des écoles le jour de la rentrée

INDICATIONS PRATIQUES

Horaires d'une journée type :

- 08h15 à 12h05 : Cours
- 12h10 à 13h45 : Pause « déjeuner »
- 13h50 à 15h35 : Cours
- 15h55 à 16h45 : Etude obligatoire les lundi, mardi et jeudi (facultative le vendredi)
- 16h50 à 17h40 : Etude facultative

Les élèves n'ont pas cours le mercredi matin, ni le samedi matin, à l'exception des mercredis « travaillés » référencés dans le tableau ci-dessous, à savoir :

MERCREDIS TRAVAILLES
19 septembre 2018
17 octobre 2018
21 novembre 2018
12 décembre 2018
23 janvier 2019
20 mars 2019
24 avril 2019
29 mai 2019
26 juin 2019

Mercredi 05 septembre : les élèves sont libérés de cours

Contact Parents-Professeurs

Les parents accorderont toute l'attention nécessaire aux notes ainsi qu'aux observations portées dans le carnet de correspondance. Ils n'hésiteront pas à prendre contact avec l'enseignant si des difficultés sérieuses apparaissent. Ils pourront également solliciter un rendez-vous auprès du Chef d'Etablissement.

Entrée et sortie des élèves

Les élèves prenant les transports scolaires attendent le bus dans la cour du collège, les autres élèves entrent et sortent par l'accueil.

A partir de 07h45 et de 13h30, pour des raisons de sécurité et pour ne pas gêner la circulation, les élèves rentreront directement dans la cour et ne s'attarderont pas devant le Collège.

Pour les mêmes raisons, à la fin des cours, à 12h05, à 16h45 et à 17h40, ils quitteront immédiatement l'établissement.

NB : Dans le cadre du plan Vigipirate les parents souhaitant se rendre dans l'établissement sont tenus de se faire enregistrer à l'accueil dans le cahier de bord.

Circulation des véhicules et stationnement

Pour une plus grande sécurité des élèves, il est souhaitable que les parents qui amènent leur enfant en voiture ne traversent pas le pont-levis et le déposent bien avant.

A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre)

Le Directeur tient à souligner combien il apprécie la participation des parents aux divers comités qui se mettent en place chaque année. Il remercie par avance tous ceux et toutes celles qui ont déjà accepté ou accepteront de s'engager dans l'A.P.E.L.

Il compte notamment sur une assistance nombreuse des parents à l'assemblée Générale de l'A.P.E.L.

Livres scolaires

Les livres sont gratuits et fournis par l'établissement le jour de la rentrée.

Les élèves couvriront ces livres et en prendront le plus grand soin. Toute perte ou détérioration entraînera le remplacement ou la réparation des manuels à la charge de la famille.

Apprendre à respecter les livres ou tout autre matériel, c'est apprendre à se respecter soi-même et à respecter autrui.

Matériel à apporter le jour de la rentrée

Le 1^{er} jour de classe les élèves se référeront à la liste des fournitures distribuée au mois de juin avec le complément de dossier d'inscription.

Restauration scolaire

L'enseignant remettra à chaque élève une carte magnétique nominative qui lui permettra d'accéder au restaurant scolaire ainsi qu'à l'établissement en dehors des heures normales d'ouverture. L'élève gardera cette carte pendant toute sa scolarité. Cette carte ne doit pas être percée ni rayée. En cas de perte ou de dégradation, le renouvellement de la carte sera facturé 20€.

C.D.I. (centre de documentation et d'information).

Le professeur documentaliste est à la disposition des élèves de 08h15 à 17h40 sauf entre 12h00 et 13h15 et les mardis après-midi et mercredis matins.

Le C.D.I. est fermé à la récréation du matin et reste ouvert à celle de l'après-midi (13h15 à 17h40 non stop).

Le C.D.I. accueille en priorité tous les élèves désireux d'entreprendre un travail de recherche et de documentation ainsi que les classes accompagnées de leur professeur pour des séquences pédagogiques.

Transport

En cas de problème avec les transports scolaires, n'hésitez pas à prendre rapidement contact avec Mr DRAXEL.

Concernant les changements sur les lignes SOLEA, je vous précise que les élèves seront accompagnés par des personnels SOLEA sur les premiers jours.

Bicyclettes

Pour les élèves utilisant leur vélo pour se rendre au collège, nous vous rappelons que, pour que les vols ou dégradations de vélos de votre enfant soient couverts par votre contrat d'assurance habitation il faut **obligatoirement que votre enfant cadenas son vélo.**

Dans le cas où votre contrat de base habitation ne prend pas en charge ce risque « vols et dégradations vélos » nous vous recommandons vivement de souscrire une extension de garanties auprès de votre assureur.

Tenue Vestimentaire

Tout élève a le souci d'adopter une attitude compatible avec les valeurs et l'éthique que nous souhaitons promouvoir au sein de l'établissement.

L'élève porte une tenue adéquate, sans provocation, sans vulgarité, qui ne perturbe pas la collectivité et qui ne donne pas de soi une image négative.

La tenue vestimentaire doit être adaptée au lieu et à l'activité. **Le port du survêtement est exclusivement réservé aux séances d'EPS (entre autre par mesure d'hygiène). Le port d'un couvre chef est interdit dans les bâtiments.**

Téléphones portables

L'utilisation du **téléphone portable est interdite** dans l'établissement ainsi que l'utilisation d'appareils électroniques en tous genres.

Très exceptionnellement, sur autorisation de la direction, l'élève pourra être autorisé à utiliser le téléphone dans l'espace « accueil » et le soir à partir de 17h45 dans l'espace « attente des bus scolaires ».

Cette mesure est destinée à protéger l'élève et ses responsables, de tout usage abusif pour lequel la loi est maintenant très sévère. Notamment en ce qui concerne les publications de photos sur internet, via les blogs ou les réseaux sociaux. Elle facilitera également le développement de la convivialité.

En cas de réelle urgence, le service d'accueil peut se charger de transmettre une communication à un élève ou à sa famille.

Facturation

2 factures vous seront envoyées pendant l'année scolaire : une facture principale en octobre correspondant aux redevances globales annuelles, déduction faite de l'acompte versé, puis une facture de régularisation en mars, si nécessaire, correspondant à des frais complémentaires.

Les modalités de règlement sont les suivantes :

- Pour les familles ayant opté pour le paiement par prélèvement automatique, le règlement se fera par 7 mensualités de novembre à mai (le 5 de chaque mois).
- Pour les familles ayant choisi de payer par chèque, le règlement se fera trimestriellement, le 15 novembre, le 15 février et le 15 mai.

Vidéosurveillance

Les accès de l'établissement sont placés sous vidéosurveillance.

Site Internet

L'adresse du site Internet du Collège est : www.college-zillisheim.com

Vous pouvez consulter sur le site : les circulaires, les manifestations rythmant la vie de l'établissement (voyages scolaires, transports scolaires, fêtes), toutes informations utiles en cas d'événements majeurs...

Informations utiles

Accueil : 03.89.06.50.11 – accueil@college-zillisheim.com
Directrice adj. : – directrice-adjointe@college-zillisheim.com
Secrétariat : 03.89.06.50.23 – secretariat@college-zillisheim.com
Comptabilité : – comptabilite@college-zillisheim.com
Censeur : – draxel@college-zillisheim.com
Aumônerie : 03.89.06.50.15 – aumonier@college-zillisheim.com
Infirmierie : 03.89.06.50.14 – infirmierie@college-zillisheim.com

Calendrier des vacances scolaires 2018/2019

Attention, ces dates, données à titre indicatif, sont susceptibles d'être légèrement modifiées.

Vacances de la Toussaint : du vendredi 19 octobre 2018 au soir au lundi 05 novembre 2018 au matin
Vacances de Noël : du jeudi 20 décembre 2018 au soir au lundi 07 janvier 2019 au matin
Vacances d'Hiver : du vendredi 08 février 2019 au soir au lundi 25 février 2019 au matin
Vacances de Printemps : du vendredi 05 avril 2019 au soir au lundi mardi 23 avril 2019 au matin
Pont de l'Ascension : vendredi 31 mai 2019
Vacances d'Été : début des congés le 05 juillet 2019 à la fin des cours

La publication de ces dates devrait vous permettre d'organiser vos congés et vos vacances en conséquence. Je vous demande formellement de ne pas anticiper les congés officiels. L'Inspection d'Académie n'accorde d'autorisation d'absence que dans des cas tout à fait exceptionnels.

Date à retenir :

- **Photos de classes :** les 11 et 13 septembre 2018
- **Journées pédagogiques pour les enseignants :** le vendredi 21 décembre 2018 (les élèves n'auront pas cours)

Bonne fin de vacances

Le Chef d'Etablissement,

✂-----

RENTREE 2018/2019

DEMI-PENSION ET TRANSPORT SCOLAIRE LUNDI 03 SEPTEMBRE 2018

TALON A RENDRE AU PROFESSEUR DES ECOLES LE JOUR DE LA RENTREE

Mme/M. parent(s) de l'élève

..... entrant en classe de

au Collège Episcopal de Zillisheim atteste(ons) par la présente que mon (notre) enfant

(*)

- Déjeunera à la cantine lundi 03 septembre 2018
- Ne déjeunera pas à la cantine lundi 03 septembre 2018

- Prendra le bus à 15h50
- Rentrera seul à la maison
- Sera récupéré par nos soins

A

Le

Signature

(*) cocher la case correspondante